



Assemblée générale

Distr. générale
2 décembre 2003
Français
Original: arabe

Cinquante-huitième session

Point 17 d) de l'ordre du jour

Nominations aux sièges devenus vacants dans les organes subsidiaires et autres nominations : confirmation de la nomination de membres du Comité des placements

Rapport de la Cinquième Commission

Rapporteur : M.Fouad **Rajeh** (Arabie saoudite)

1. À sa 2e séance plénière, le 19 septembre 2003, l'Assemblée générale a décidé, sur recommandation du Bureau, d'inscrire à l'ordre du jour de sa cinquante-huitième session la question intitulée « Nominations aux sièges devenus vacants dans les organes subsidiaires et autres nominations : confirmation de la nomination de membres du Comité des placements ».
2. À sa 17e séance, le 7 novembre 2003, la Cinquième Commission était saisie d'une note du Secrétaire général (A/58/104) concernant les sièges qui deviendraient vacants au Comité des placements du fait de l'expiration du mandat de trois de ses membres le 31 décembre 2003.
3. La Cinquième Commission était également saisie d'une note du Secrétaire général (A/C.5/58/8) dans laquelle, conformément aux dispositions de l'article 20 des Statuts de la Caisse commune des pensions du personnel des Nations Unies, le Secrétaire général, après avoir consulté le Comité permanent du Comité mixte de la Caisse commune des pensions du personnel des Nations Unies et le Comité consultatif pour les questions administratives et budgétaires, proposait à l'Assemblée générale de confirmer le renouvellement du mandat de trois personnes comme membres du Comité des placements pour un mandat de trois ans prenant effet le 1er janvier 2004.
4. À la même séance, la Cinquième Commission a décidé, par acclamation, de recommander à l'Assemblée générale de confirmer la nomination d'Ahmad Abdullatif (Arabie saoudite), Fernando Chico Pardo (Mexique), et J. Y. Pillay (Singapour) comme membres du Comité des placements pour un mandat de trois ans prenant effet le 1er janvier 2004 (voir par. 5).



Recommandation de la Cinquième Commission

5. La Cinquième Commission recommande à l'Assemblée générale de confirmer la nomination par le Secrétaire général des personnes dont le nom suit comme membres du Comité des placements pour un mandat de trois ans prenant effet le 1er janvier 2004 :

M. Ahmad Abdullatif (Arabie saoudite)

M. Fernando Chico Pardo (Mexique)

M. J. Y. Pillay (Singapour).
